

Communiqué de presse, le 20 avril 2016

## Une décision de bon sens qui pourrait peut être en amener d'autres ?

Aujourd'hui, le CIUM a pris acte de l'autorisation de délivrance des numéros INAMI pour cette année par le Ministre Marcourt. Une délivrance qui intervient après un cirque politique mêlant doyens, politiques communautaires et fédérales. Pour rappel, il y a bientôt 2 ans, après une forte mobilisation étudiante, un accord avait été trouvé entre la communauté française et le fédéral quant au sauvetage des 10.000 étudiants en médecine de communauté française. Cette décision impliquait l'instauration d'une sélection communautaire strict afin de récupérer les numéros INAMI distribués "à l'avance" durant les 7 prochaines années (système de lissage négatif). Depuis lors, un jeu de ping pong politique stupéfiant a caractérisé la gestion de ce dossier. Alors que la Ministre De Block devait prendre ses responsabilités et fixer la durée du lissage négatif (nombre d'années pour amortir la ponction des numéros INAMI "à l'avance"), celle-ci ne daigne toujours pas avancer sur ce dossier, entraînant une rétention des numéros cette année par les doyens.

### Ces rétentions sont le résultat de deux facteurs :

1. L'absence d'accord sur **la durée du lissage négatif**,
2. L'absence de concrétisation de l'engagement politique nécessaire pour rassurer tous les étudiants: l'écriture d'un arrêté royal confirmant **l'extension du mécanisme de lissage jusqu'en 2021**. Pour rappel, cet engagement a été négocié, décidé et accepté en juin dernier par tous les acteurs politiques concernés.

Par ce communiqué, le CIUM tient à rappeler avec force et détermination :

1. L'importance de **définir rapidement la durée du lissage négatif** afin de rassurer nos étudiants et de permettre aux Universités de se préparer aux prochaines années. Basant nos revendications sur les récentes études scientifiques dessinant l'avenir chaotique de notre première ligne, le CIUM tient à rappeler qu'**en sauvant tous les étudiants actuellement, seulement 43% des départs à la retraite seront remplacés dans les 10 prochaines années**. Ces chiffres doivent être utilisés comme **base de résolution du problème de pénurie** qui existe et touche notre pays actuellement, et doivent permettre de **légitimer une durée de lissage négatif la plus longue possible**.
2. La nécessité de **concrétiser un accord** sur la modification du décret qui semble, pourtant sur le papier, accepté par tous les acteurs politiques.
3. De **cesser à l'avenir ces petits jeux et turpitudes politiques** qui visent à instrumentaliser l'avenir des étudiants pour faire pression sur d'autres acteurs politiques du dossier. Il est plus que temps que nos politiques et nos gestionnaires facultaires pensent à l'intérêt des étudiants à savoir les futurs médecins qui s'occuperont d'eux dans les prochaines décennies.

Au delà des considérations propres aux étudiants en médecine et dentisterie, nous tenons à rappeler que **la gouvernance controversée de nos gestionnaires politiques a des impacts à moyens et longs termes sur un système de soins de santé qui profite à l'entièreté de la population**.

Pour le CIUM,  
**Quentin LAMELYN**,  
Président  
Tel. 0471 30 39 35 (Tel.2 : 0498 64 09 19)